



CAPSO 2021

Madame la Directrice, Mesdames, Messieurs

Cette CAPSO se tient aujourd'hui dans des conditions particulières, certes dues à l'urgence sanitaire en cours, mais il aurait pu être trouvé des solutions permettant à tous d'assister aux débats, des dérogations auraient pu être accordées.

Un deuxième point que l'on souhaite aborder est le calcul des taux d'avancement. La fédération FORCE OUVRIERE, au niveau ministériel, revendique des taux plus importants que ceux obtenus sur la dernière période ; cela permettrait de résoudre nombre de situations : professions orphelines, faible population...

Même si l'on revendique un volume de postes plutôt qu'un taux, les faits sont là et on les subit.

La CAPSO ayant lieu en début d'année, on demande que les essais soient organisés au plus vite, permettant une réunion d'expression des besoins courant septembre suivant.

Nous savons bien que l'AIA de Clermont-Ferrand n'est pas le centre du monde, mais cela permettrait, vu que tous les écrits remontent au ministère, d'uniformiser dans le bon sens les futurs débats.

De fait, cela nous emmène à notre dernière revendication qui est la nomination au 1^{er} janvier de l'année de la CAPSO pour les candidats qui ont réussi leurs essais.

Merci de votre attention.

